

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M^{me} ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* publie la dépêche que M. le ministre des affaires étrangères a adressée, par ordre de l'Empereur, à M. le comte de Sartiges, ambassadeur de France à Rome, sous la date du 12 septembre.

L'importance de cette dépêche n'a pas besoin d'être signalée. Ecrite trois jours avant la signature de la convention du 15 septembre, elle en est le commentaire le plus autorisé.

Voici le texte de la dépêche :

Paris, le 12 septembre 1864.

Monsieur le comte, la position que nous occupons à Rome est, depuis longtemps déjà, le sujet des plus sérieuses préoccupations du gouvernement de l'Empereur. Les circonstances nous ont paru favorables pour examiner de nouveau l'état réel des choses, et nous croyons utile de communiquer au saint-siège le résultat de nos réflexions.

Je n'ai pas besoin de rappeler les considérations qui ont conduit à Rome le drapeau de la France et qui ont déterminé à l'y maintenir jusqu'ici. Nous étions résolus à ne point abandonner ce poste d'honneur tant que le but de l'occupation ne serait pas atteint. Cependant nous n'avons jamais pensé que cette situation dût être permanente; toujours nous l'avons considérée comme anormale et temporaire. C'est dans ces termes que le premier plénipotentiaire de l'Empereur au congrès de Paris la caractérisait il y a huit ans. Il ajoutait, conformément aux ordres de Sa Majesté, que nous

appelions de tous nos vœux le moment où nous pourrions retirer nos troupes de Rome sans compromettre la tranquillité intérieure du pays et l'autorité du gouvernement pontifical. En toute occasion nous avons renouvelé les mêmes déclarations.

Au commencement de 1859, le saint-père avait fait de son côté la proposition de fixer à la fin de cette année l'évacuation du territoire gardé par nos troupes. La guerre qui éclata alors en Italie ayant décidé l'Empereur à renoncer à leur rappel, la même pensée fut reprise aussitôt que les événements parurent autoriser l'espoir que le gouvernement pontifical serait en mesure de pourvoir à sa sûreté avec ses propres forces. De là l'entente établie en 1860, et en vertu de laquelle le départ des troupes françaises devait être effectué au mois d'août. Les agitations qui survinrent à la même époque empêchèrent encore une fois l'exécution d'une mesure que le saint-siège désirait comme nous. Mais le gouvernement de l'Empereur n'en a pas moins continué de voir dans la présence de nos troupes à Rome un fait exceptionnel et passager, auquel, dans un intérêt mutuel, nous devons mettre un terme dès que la sûreté et l'indépendance du saint-siège seraient à l'abri de nouveaux périls.

Combien de raison, en effet, n'avons-nous pas de souhaiter que l'occupation ne se prolonge pas indéfiniment? Elle constitue un acte d'intervention contraire à l'un des principes fondamentaux de notre droit public et d'autant plus difficile à justifier pour nous, que notre but, en prêtant au Piémont l'appui de nos armes, a été d'affranchir l'Italie de l'intervention étrangère.

Cette situation a, en outre, pour conséquence de placer face à face, sur le même terrain, deux souverainetés distinctes et d'être ainsi fréquemment une cause de difficultés graves. La nature des choses est plus forte ici que le bon vouloir des hommes.

De nombreuses mutations ont eu lieu dans le commandement supérieur de l'armée française, et les mêmes dissentiments, les mêmes conflits de juridiction se sont reproduits, à toutes les époques, entre nos généraux en chef, dont le premier devoir est évidemment de veiller à la sécurité de leur armée, et les représentants de l'autorité pontificale, jaloux de maintenir dans les actes d'administration intérieure l'indépendance du souverain territorial.

A ces inconvénients inévitables que les agents français les plus sincèrement dévoués au saint-siège ne sont pas parvenus à écarter, viennent se joindre ceux qui résultent fatalement de la différence des points de vue politiques. Les deux gouvernements n'obéissent pas aux mêmes inspirations et ne procèdent pas avec les mêmes principes.

Notre conscience nous oblige trop souvent à donner des conseils que trop souvent aussi celle de la cour de Rome croit devoir décliner. Si notre insistance prenait un caractère trop marqué, nous semblerions abuser de la force de notre position, et, dans ce cas, le gouvernement pontifical perdrait devant l'opinion publique le mérite des résolutions les plus sages. D'autre part, en assistant à des actes en désaccord avec notre état social et avec les maximes de notre législation, nous échappons difficilement à la responsabilité d'une politique

que nous ne saurions approuver. Le saint-siège, en raison de sa nature propre, à ses codes et son droit particuliers, qui, dans bien des occasions, se trouvent malheureusement en opposition avec les idées de ce temps. Éloignés de Rome, nous regretterions certainement encore de le voir en faire l'application rigoureuse, et, guidés par un dévouement filial, nous ne croirions pas sans doute pouvoir garder le silence quand des faits semblables viendraient donner des prétextes aux accusations de ses adversaires; mais notre présence à Rome, qui nous crée à cet égard des obligations plus impérieuses, rend aussi, dans ces circonstances, les rapports des deux gouvernements plus délicats et met davantage en cause leurs susceptibilités réciproques.

Si manifestes que soient ces inconvénients, nous avons tenu à ne pas nous laisser détourner de la mission que nous avons acceptée. Le saint-père n'avait pas d'armée pour protéger son autorité à l'intérieur contre les projets du parti révolutionnaire, et, d'un autre côté, les dispositions les plus inquiétantes régnaient dans la Péninsule au sujet de la possession de Rome, que le gouvernement italien lui-même par la bouche des ministres dans le Parlement, aussi bien que par les communications diplomatiques, réclamait comme la capitale de l'Italie. Tant que ces vues occupaient la pensée du cabinet de Turin, nous devions craindre que, si nos troupes étaient rappelées, le territoire du saint-siège ne fût exposé à des attaques que le gouvernement pontifical n'aurait pas été en mesure de repousser. Nous avons voulu lui conserver notre appui armé jusqu'à ce que le danger de ces entraînements

FEUILLETON.

2

L'ILE DES CYGNES.

(Suite.)

II.

Hermann réunissait en lui toutes les conditions qui semblent devoir assurer le bonheur en ce monde, à l'exception d'une seule. Il avait vingt-deux ans à peine, il était héritier d'une grande fortune, il ne manquait point d'esprit, et on le regardait généralement comme un fort joli garçon. Par malheur, sa constitution était très-délicate, il ressentait parfois de vagues souffrances dans tous les membres, à diverses reprises il lui avait paru que son cœur faisait effort comme pour lui échapper. Cette disposition malade influait sans doute sur son esprit, car il était presque toujours grave, mélancolique, et ne prenait aucun plaisir aux choses qui réjouissent d'ordinaire l'âme des jeunes gens. Les voyages seuls parvenaient à le distraire : aussi voyageait-il beaucoup. Depuis près de deux ans, le Mecklebourg-Schwerin l'avait à peine entrevu, et c'était la première fois qu'il se reposait de ses pérégrinations à l'ombre de

la belle villa de Müritz, où s'étaient écoulés les plus doux moments de sa jeunesse, où reposaient, tristes et recueillis, les souvenirs les plus douloureux de son cœur. En effet, c'était là qu'il avait pleuré son père, riche armateur de Rostock, qui avait péri dans un voyage de long cours; c'était là aussi qu'il avait perdu sa mère, dont il était la vivante image, et qui semblait lui avoir légué, à titre d'héritage du sang, les symptômes morbides qui avaient été pour elle le présage d'une fin imminente. Hermann ignorait la véritable cause de la mort de sa mère. Les seuls proches parents qui lui restassent, un oncle et une tante septuagénaires, la lui avaient toujours cachée. Ils craignaient de frapper son imagination dans l'état de langueur où il se trouvait et de lui voir naître la pensée qu'il était atteint du même mal et soumis à la même destinée. Longtemps ils avaient eux-mêmes redouté ce malheur. Une consultation des premiers médecins des deux duchés était venue tout récemment calmer leurs inquiétudes. Il est vrai que la science n'avait osé être sincère; elle avait respecté les dernières illusions et le dernier amour des deux vieillards, qui adoraient Hermann et qui eussent reçu un coup mortel en entendant prononcer sa condamnation.

La propriété qu'il habitait en compagnie de ses vieux parents était située sur les bords du lac, tout près de celle du docteur Savarus. Elle était également belle et vaste; elle mirait sa blanche maison ornée de statues dans l'eau claire et verdoyante que le soleil couchant commençait à empourprer. Hermann détacha une barque de la rive et se dirigea vers l'île des Cygnes. Il allait au rendez-vous que lui avait donné sa cousine. Une émotion naturelle en pareille circonstance lui faisait battre le cœur. La voix de la jeunesse lui chantait une douce et vague mélodie d'amour que ses rames accompagnaient en cadence. Chose étrange, cependant, il pensait à peine à Aurelia. Si séduisante que fût la jeune femme, ce n'est pas elle qu'entrevoit son imagination. Une forme divine, mais insaisissable, flottait devant lui dans l'atmosphère embrasée. Il arriva bientôt à l'île, pénétra dans un bassin intérieur et débarqua au milieu des roseaux qui palissèrent la rive. La touchante et bizarre apparition s'était évaporée, le souvenir de sa cousine lui revenait à l'esprit, mais sans le troubler. Il s'assit tranquillement sur l'herbe et se prit à contempler les magnificences du soleil couchant à travers la dentelle de feuillage des arbres qui l'entouraient. Un léger bruit se fit

tout-à-coup entendre, c'était comme le frôlement d'une robe sur un tapis de verdure. Hermann crut qu'Aurelia arrivait; il se leva, regarda de tous côtés, et aperçut sur le bord de l'eau, au fond du bassin, une jeune fille vêtue de blanc comme un lis, svelte comme un roseau, gracieuse comme une colombe, pâle et mélancolique comme un rayon de lune. Il lui sembla qu'elle projetait une lumière autour d'elle, et il fut pris de stupeur en remarquant qu'elle était pour ainsi dire la réalisation du vague fantôme entrevu par lui quelques minutes auparavant. Deux cygnes, hôtes assidus de l'île depuis des années, la suivaient majestueusement en rasant la rive. Elle leur jetait les miettes d'un gâteau. Lorsqu'elle eut tout distribué, elle entra dans une petite barque blanche cachée sous les branches pendantes d'un saule, la détacha de l'arbre où elle était amarée, puis s'adressant aux deux oiseaux qui l'observaient en silence, le col légèrement incliné vers elle comme pour la retenir :

— Au revoir, mes beaux amis, leur dit-elle, au revoir.

L'accent de sa voix vibra si harmonieusement, qu'Hermann en ressentit un frisson de plaisir au cœur. Immobile, respirant à peine, pénétré d'une in-

Le général Périgot fit faire halte aussitôt ; voulant sévèrement punir cette démonstration hostile à nos armes, il lança quatre bataillons contre les Arbaoun, qui avaient pris part à l'attaque. Quinze hommes furent tués.

Le général Périgot, après avoir reçu les hommages des tribus du Babor, s'est dirigé sur Oued Medjedel. Dès qu'il aura atteint ce point, il détachera quelques bataillons chez les Ouled Achbi et dans les autres tribus des cercles de Massada et d'Aumale, qui se maintiennent en état d'insoumission et occupent les gorges difficiles de l'Oued Medjedel.

Ces insurrections partielles ne tarderont pas à être réprimées, et tout fait espérer que la nouvelle démonstration de notre action militaire étouffera les germes de révolte que le fanatisme suscite encore dans quelques tribus.

Le maréchal de Mac-Mahon pourra alors réaliser son programme de conciliation et réunir dans le grand centre des intérêts généraux, toute la colonie algérienne.

EXPLOSIONS DE POUDRIÈRES A LONDRES ET A SAINT-PÉTERSBOURG.

On lit dans le *Daily-News* du 1^{er} octobre : Ce matin, à sept heures moins un quart, une explosion épouvantable jetait la terreur dans les environs de Low-Wood Belvedere.

Les deux fabriques de poudre appartenant à M. Hall et fils venaient de sauter, ensevelissant plusieurs victimes sous leurs décombres, tandis que l'horrible secousse produite par cette catastrophe bouleversait les propriétés voisines dans un rayon de sept milles.

À Plumstead et à Woolwich, les fenêtres de plusieurs boutiques se sont ouvertes, avec fracas, comme poussées par une main invisible, et les marchandises ont été jetées pêle-mêle dans la rue. Des scènes impossibles à décrire se succédaient. On voyait, au milieu des rues, des gens secoués violemment vaciller sur leurs jambes, puis tomber.

D'autres, qui se trouvaient encore couchés, se sont trouvés tout-à-coup lancés hors de leur lit. Au premier moment, tout le monde croyait à un tremblement de terre.

Un fort détachement du poste de police de l'arsenal et celui de la ville furent immédiatement dépêchés vers le théâtre de la catastrophe. En arrivant chez MM. Hall et Fils, et après les premiers secours, ils constatèrent que dix-neuf individus avaient été tués ou blessés. Les pertes résultant de cette explosion, y compris la démolition complète des fabriques de poudre avec les fabriques et les bâtiments adjacents, ne monte pas à moins de 100,000 liv. sterl.

On estime la quantité de poudre qui a sauté à environ 30,000 barils. La fumée a été plus

réflective qui me flatte et que j'aime. Cependant l'intérêt que vous m'inspirez est si sincère et si profond, que je saurai maîtriser mon dépit, heureuse de voir que vous êtes passé de l'ombre à l'éclat de la vie dans les bras d'une jeune fille souriante et libre.

Si Aurélie avait pénétré en ce moment au fond de l'âme de son cousin, elle n'eût certainement pas, malgré ses protestations de dévouement, entrevu l'inquiétude et sans irritation que ses paroles évoquaient un souvenir, le souvenir d'une ravissante jeune fille de seize à dix-sept ans à peine. Mais ce pâle fantôme s'évanouit de nouveau dans les brumes de l'idéal, et Hermann ne vit plus que sa cousine inclinant son front vers lui, le contemplant avec des regards humides de tendresse qui l'électrisaient. Il lui prit passionnément les mains et lui dit d'une voix émue et grave :

— Pourquoi ne deviendriez-vous pas ma femme, Aurélie? Est-ce que vous refuseriez de vous remarier?

Tous les manèges de la jeune veuve, toutes les coquetteries de son esprit, toutes les habiletés de son éloquence, ne tendaient évidemment qu'à amener Hermann à cette ouverture. Comme l'avait dit le doc-

teur Savarus, elle était ruinée et convoitait une nouvelle opulence. Mais elle n'espérait sans doute pas un si prompt succès, car elle en demeura comme étourdie.

En rusée tacticienne qu'elle se piquait d'être, dès qu'elle eut repris l'usage de sa volonté, elle repoussa les avances d'Hermann, craignant, disait-elle, qu'il n'eût cédé à un entraînement passager.

— Vous n'y avez point réfléchi, reprit-elle avec des accents de sirène; je suis déjà un peu vieille pour vous, car mes vingt-huit ans ne sont que trop bien sonnés; et puis ma fortune n'est plus guère qu'un amas de débris, elle ne saurait convenablement s'allier à la vôtre; et puis encore j'ai été si médiocrement heureuse pendant mon premier mariage, que je redoute d'en contracter un second. Laissez donc là, mon ami, cette folle idée, que je suis d'ailleurs bien heureuse de vous avoir inspirée, et donnez à votre cœur ainsi qu'à votre main une meilleure direction.

Elle fit tant et si bien, elle présenta des objections si faciles à réfuter, elle intéressa si adroitement la générosité du jeune homme à vaincre de si touchants scrupules, qu'il tomba bientôt à ses pieds en la suppliant de consentir à une union dans la-

quelle il était sûr de rencontrer toutes les joies du cœur. Aurélie parut hésiter; puis poussant la ruse jusqu'à sa suprême puissance, elle déclara qu'avant de prendre une décision elle voulait réfléchir pendant quelques jours. Mais en même temps elle serrait la main d'Hermann avec une expressive ardeur.

— Demain, dit-elle en se levant, ou fera chez moi un peu de musique, le soir. J'ai invité quelques personnes; venez de bonne heure; je recevrai les autres; mais je n'attendrai que vous. Après-demain nous reviendrons rêver et causer ici.

Hermann effleura de ses lèvres les doigts divinement modelés de la jeune veuve. Il la reconduisit au point où stationnait une barque dans laquelle attendait une femme de chambre qui servait de batelière.

Lorsque Aurélie fut à quelque distance sur l'eau, elle sourit bizarrement, se tourna vers l'île, et murmura entre ses dents éclatantes de blancheur :

— Merci, cousin; vous m'avez rendu ma tâche facile... Vous êtes, en vérité, un homme charmant!

(La suite au prochain numéro)

n'ose arrêter sa pensée sur l'énormité plus grande du désastre. Si le brave colonel Elerman n'avait pu parvenir à dominer l'incendie, le village d'Ochta tout entier eût peut-être été détruit.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le journal les *Deux-Mondes*, de Francfort, annonce, que S. M. l'Impératrice Eugénie a changé, au dernier moment, son itinéraire. Partie de Schwalbach, le 3 octobre, à quatre heures, dans sa propre voiture, elle s'est rendue directement à Mayence, où elle a pris le chemin de fer. Sa Majesté a passé la nuit à Manheim. Le lendemain, elle est partie pour Heidelberg, d'où elle se rendra à Bade par l'express ordinaire. Le convoi impérial partira de Wiesbaden, à dix heures, pour être à trois heures à Bade.

Sa Majesté est attendue jeudi à Paris.

— On annonce comme prochaines des nominations dans le haut personnel diplomatique.

D'après les bruits qui circulent, le prince de Talleyrand-Périgord, aujourd'hui ambassadeur de France à Berlin, serait nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg, en remplacement de M. le duc de Montebello.

— Le *Moniteur* publie une circulaire adressée par M. le ministre de l'instruction publique aux recteurs des Facultés de France.

Ce document a pour but d'appeler l'attention des recteurs sur les moyens de généraliser en France le système des lectures et des conférences publiques, qui a été inauguré avec tant de succès, l'hiver dernier, à la Sorbonne.

On ne peut qu'applaudir à cette initiative, qui est un nouveau témoignage de l'esprit libéral et éclairé dont tous les actes de l'administration de M. Duruy portent l'empreinte.

Mettre l'instruction à la portée du peuple et de toutes les classes de la société, pour qui les établissements d'éducation supérieure sont d'un accès difficile, est une mesure intelligente et de nature à exercer une influence heureuse sur la moralité des masses.

— Nous apprenons que l'empereur et l'impératrice de Russie, qui sont en ce moment à Darmstadt, doivent arriver à Nice le 9 de ce mois. Leurs Majestés seront accompagnées par M. de Budberg, l'ambassadeur russe à Paris, et une suite d'environ cinquante personnes.

L'empereur Alexandre doit passer dix jours dans cette résidence.

Chronique Locale.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans vient de faire publier l'avis suivant aux voyageurs :

« Les agents de la Compagnie qui stationnent ou circulent sur le chemin de fer, pour y assurer le service dont ils sont chargés, ont été plusieurs fois grièvement blessés par l'imprudence des voyageurs qui jetaient divers objets de l'intérieur des voitures.

» La Compagnie croit devoir rappeler aux voyageurs que l'article 61 de l'ordonnance du 15 novembre 1864, défend de jeter aucun objet quelconque sur le chemin de fer, et que l'article 21 de la loi du 15 juillet 1845 punit cette contravention d'une amende de seize à trois mille francs, et d'un emprisonnement de trois jours à un mois. »

M. Balthazar Besnard, décédé le 30 septembre à Tours, laisse par testament à la ville de Ligueil, où il est né, la somme de 416,000 fr., dont 400,000 fr. doivent être employés à la fondation d'un hospice dans cette commune.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

La *Gazette officielle* de Turin publie un rapport des anciens ministres, accompagnant le décret de convocation du parlement. Ce rapport dit que le gouvernement saisit l'opportunité pour rouvrir des pourparlers sur la question romaine, et il ajoute :

« L'Empereur des Français était toujours désireux de retirer ses troupes, mais il ne croyait pas pouvoir abandonner une puissance qu'il a longtemps protégée. Pour rassurer les sentiments des catholiques, le gouvernement italien ne pouvait que promettre de ne pas attaquer le territoire pontifical et d'empêcher une attaque par les bandes irrégulières du côté de la frontière du royaume. Cette promesse, loyalement donnée et fermement maintenue, ne détruit et n'amoindrit pas le droit et les aspirations de la nation; mais elle confirme la nécessité d'opérer par les seules forces morales pour le triomphe d'une idée nationale.

» Cependant le gouvernement se préoccupait aussi de la question vénitienne. L'Autriche, campée dans la Vénétie, peut devenir une menace dans des éventualités à prévoir. Des considérations militaires firent choisir Florence pour capitale. Cette détermination a facilité la conclusion du traité, parce qu'elle est regardée par la France comme un gage que l'Italie a renoncé à l'emploi des moyens violents envers la papauté. »

Vienne, 5 octobre. — La conférence se réunira demain. La réponse du Danemark est arrivée. Elle est empreinte d'une telle déférence, que l'Autriche peut espérer une prochaine conclusion de la paix.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 1^{er} octobre.

Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Expédition dans les provinces du nord du Mexique. — Chronique musicale. — Les Lilas blancs (nouvelle). — Incendie de Londres. — Bénédiction de la chapelle de Notre-Dame d'Afrique. — La Clé des champs. — Fête Moharram à Bombay. — Les industries inconnues de Londres (III). — Le monument des frères Van Eyck. — Fac-simile des dessins et croquis d'Eugène Delacroix. — Bulletin bibliographique. — Affaire de Blagnac, près Toulouse.

Gravures : S. Exc. le maréchal Bazaine. — Expédition dans les provinces du nord du Mexique (4 gravures). — La place Saint-Charles, à Turin, dans la soirée du 22 septembre. — Incendie de Gresham-Street, à Londres. — Bénédiction de la chapelle de Notre-Dame d'Afrique, sur le plateau de la Boudzaréah, près d'Alger. — Fête musulmane Moharram, célébrée à Bombay le 1^{er} jour de la lune de juin; — Les Tabouts sur la plage; — Tabouts exposés dans les rues de Bombay. — Monument des frères Van Eyck. — Affaire de Blagnac; attaque de la maison Guimbaud. — Rébus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

